

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION TRIENNALE
AVEC LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT SIGNEE LE 14/09/2023
POUR LA PERIODE DU 14/09/2023 AU 13/09/2026

Entre

- La Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet, Le Nay / TECOU – BP 80133 – 81604 GAILLAC cedex
Représentée par _____, Président, dûment mandaté à cet effet,

- La Chambre de métiers et de l'artisanat de Région Occitanie – Département du Tarn, 112 route des Templiers – CUNAC – 81020 ALBI
Représentée par _____, Président, dûment mandaté à cet effet,

La convention initiale portant sur la mise en œuvre d'un programme triennal et partenarial en faveur du maintien et du développement de l'artisanat sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, a vu son programme d'action pour l'année 2024 modifié et donc le budget afférent à ce programme a été également modifié.

Aussi le présent avenant a pour objet :

Article 1

De modifier dans la convention les références relatives au programme d'action 2024 et à intégrer l'annexe financière par celle jointe en annexe, conformément à l'article 8 de la convention.

Article 2

D'intégrer dans la convention à l'article 8, le montant de la participation financière de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet pour l'année 2024, soit 39 340 €.

Annexe financière 2024**ACTION N°1 : Baromètre**

- . Diagnostic
- . Accompagnement Marchés public (Information et Formation)
- . Analyse / Rapport

ACTION N°2 : Apprentissage

- . Visite collective (x2)
- . Soirée de l'Artisanat
- . Salon métiers d'art JEP 2024

ACTION N° 3 : Création/Reprise/Transmission**Création / Reprise**

- . Réunion info Création / Reprise (x2)
- . Accompagnement individuel
- . Formation sur Granilia
- . Développement et accompagnement

Cession / Transmission

- . Détection / Prospection
- . Préparation à la transmission (4h de diag et 16h de suivi pour 18 entreprises/an)
- . Accompagnement individuel (10 entreprises)
- . Diffusion des offres (prix / diffusion)
- . Rencontres cédants / repreneurs (Réunion d'information)

ACTION N° 4 : Appropriation du numérique

- . Diagnostic WEB (10 entreprises)
- . Diagnostic numérique (5 entreprises)
- . Ateliers numérique
- . Formation numérique

ACTION N° 5 : Transition écologique

- . Sensibilisation "Renov occitanie" et "Zero déchets"
- . OPAH 2024 - sensibilisation (2 réunions / 10 entreprises)
- . "Répar'Acteurs" (2 événements / an)
- . Sensibilisation "Baisse les Watts" (5 entreprises)

ACTION N°6 : Métiers du cuir et de la matière

- . Formation
- . Accompagnement individuel

TOTAL

2024			
Coût global	CMA81	CA GG	Autres
4 560 €	1 150 €	3 410 €	- €
1 200 €	240 €	960 €	
560 €	110 €	450 €	x
2 800 €	800 €	2 000 €	
8 400 €	560 €	5 990 €	- €
			x
2 800 €	560 €	2 240 €	
5 600 €		3 750 €	
46 040 €	5 466 €	19 770 €	20 980 €
560 €	110 €	450 €	
840 €	420 €		420 €
			x
4 480 €	1 076 €	3 580 €	
9 520 €			9 520 €
16 800 €	3 300 €	13 500 €	
10 800 €			10 800 €
240 €			240 €
2 800 €	560 €	2 240 €	
12 320 €	3 940 €	8 380 €	- €
5 600 €	2 600 €	3 000 €	
5 600 €	1 120 €	4 480 €	
1 120 €	220 €	900 €	
			x
2 240 €	450 €	1 790 €	- €
			x
1 120 €	225 €	895 €	
1 120 €	225 €	895 €	
			x
- €	- €	- €	- €
73 560 €	11 566 €	39 340 €	20 980 €

Fait à Técou, le
En deux exemplaires originaux

<p>Pour la Communauté d'Agglomération Gaillac – Graulhet Le Président</p>	<p>Pour la Chambre de métiers et de l'artisanat de Région Occitanie – Département du Tarn Le Président</p>
---	--